

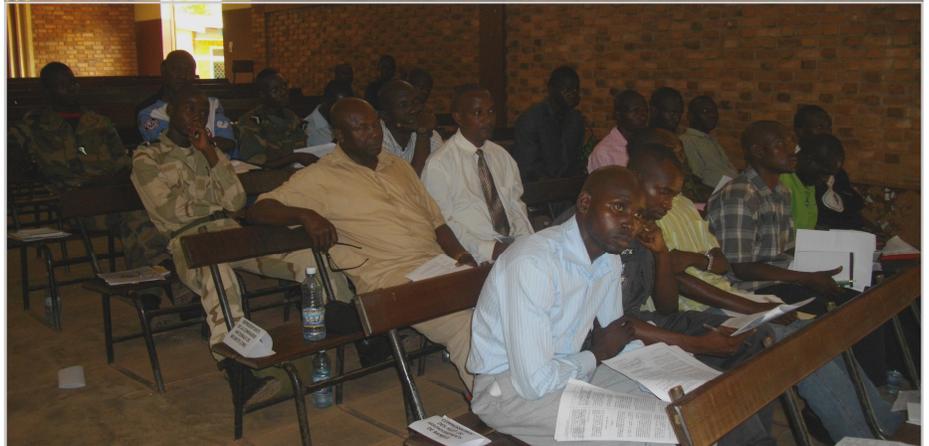
Protection des réfugiés

La CNR forme la police sur la loi d'asile en RCA

Afin de mettre un terme aux agissements des forces de la police qui abusent très souvent par méprise, des droits des réfugiés, la Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR) a organisé avec l'appui de l'UNHCR au centre Jean XXIII à Bangui, un atelier de formation des agents et cadres de la police sur les droits et devoirs des réfugiés.

Ouvrant les travaux, le Ministre de la Sécurité Publique, de l'Emigration-Immigration et de l'Ordre public, M. Richard Ngouandjia, a fait remarquer que «*cette formation vient remettre les forces de l'ordre sur les pas afin qu'ils respectent les réfugiés qui sont dans le pays ; car, a-t-il souligné, ils agissent souvent sans se rendre compte de ces droits*».

Pendant deux jours, une centaine d'agents et cadres de la police et quelques représentants des réfugiés



Une vue des participants. Ph CNR

se sont donc familiarisés aux principes de base de la protection internationale, y compris les droits et devoirs des réfugiés, et les procédures d'asile en RCA.

Selon le Directeur des Affaires Juridiques de la CNR, ce même type de

formation est prévu dans un premier temps dans les différents arrondissements et commissariats de la ville de Bangui, avant de s'étendre dans un second temps, aux zones rurales qui accueillent les réfugiés.

5 sociétés de la place s'engagent en faveur des réfugiés



1 seul réfugié privé d'espoir c'est déjà trop.

Depuis le lancement de la «*campagne 1*» de l'UNHCR à l'occasion de la Journée mondiale du réfugié, le 20 juin dernier, visant à mobiliser les personnes de bonne volonté à soutenir les réfugiés, quelques personnes morales ou physiques sont passées à l'action. Grâce au geste de solidarité des entreprises Ecobank, ENERCA, Centrafrique Entretien, l'UNHCR va pouvoir assurer les frais de scolarité de 26 enfants réfugiés à Bangui. Deux autres entreprises se sont engagées à employer une dizaine de réfugiés, et 24 fonctionnaires de l'UNHCR se sont engagés à prendre en charge les frais d'études d'au moins un enfant réfugié. Un fonctionnaire local a offert gracieusement une pièce de sa maison pour loger un étudiant réfugié.

Les difficultés de prise en charge des frais d'études d'enfants réfugiés, les difficultés d'accès à un emploi rémunéré et les difficultés de logement sont les principaux problèmes exprimés par les réfugiés urbains et pour lesquels cette campagne qui s'étend jusqu'en fin d'année 2011, se propose de rechercher de solutions. Si vous souhaitez vous joindre à ces efforts visant à soulager les souffrances de ces réfugiés, prière contacter le bureau de l'UNHCR, sis en face de l'OFCA ou téléphonez au +236 72 22 56 10 ou email: mbaioem@unhcr.org

L'UNFPA vole au secours des femmes réfugiées. L'Agence a procédé le 23 juillet dernier à remise des kits de dignité destinés aux femmes et jeunes filles du camp de Pladama Ouaka, à Bambari. Quelques 800 femmes et filles réfugiées vont recevoir sceaux, pagnes, draps, savons, moustiquaires, crème de toilette, pâte dentifrice, etc. En attendant, l'UNFPA a procédé à une distribution symbolique à 5 femmes réfugiées.

L'AFJC s'attaque aux violences liées aux accusations de sorcellerie

L'Association des Femmes Juristes de Centrafrique (AFJC) a organisé du 5 au 6 juillet dernier avec l'appui de l'UNHCR, un forum sur les «violences liées aux accusations de sorcellerie»

Placé sous la présidence du Ministre de la Justice, Garde des Sceaux et de la moralisation, ce forum a regroupé les parlementaires et leaders politiques et religieux, les éléments de la police et de la gendarmerie nationale, les représentants de la société civile, les spécialistes du droit ainsi que les femmes juristes elles-mêmes.

Deux jours durant, juristes, psychiatre et anthropologue se sont relayés pour épulcher la question de sorcellerie et ses conséquences en RCA à travers les thèmes ci-après, présentés respectivement par M. Emile Ndjapou, Me GBIEGA Bruno Hyacinthe, Me Marie-Blandine SONGUELEMA YAKONDJI, Présidente de l'AFJC, M. Marcel KOUI, Magistrat, Prof. TABO, Psychiatre, et M. Samuel BISSAFI Anthropologue. Il s'agit de: «Pratique du Charlatanisme et de la Sorcellerie en RCA : Cas des enfants et des Femmes accusée de sorcellerie», «les violences faites aux Femmes : obstacles au développement socio-économique de la RCA», «Comment lutter contre l'impunité en soutenant les victimes de violences faites aux Femmes», «la répression des auteurs de violences liées à l'accusation de la sorcellerie», et «l'Aveu la reine des preuves et le déséquilibre physique». Les thèmes ont permis aux intervenants de poser les bases d'une discussion fran-

che et constructive entre les participants ; discussions ayant débouché sur des recommandations claires à l'endroit des différents acteurs à même de contribuer aux efforts visant à mettre un terme à ce phénomène d'un autre âge.

Toujours avec l'appui de l'UNHCR,

l'AFJC a organisé des journées portes ouvertes et mené une étude sur les procédures et conditions de détention des

femmes, visant à apporter un appui aux personnes incarcérées du fait d'accusations de sorcellerie.



La Présidente de l'AFJC expliquant à la Ministre des Affaires Sociales et à la Représentante de l'UNHCR les réalisations de son association lors des journées portes ouvertes. Ph UNHCR/D.Mbaioem

Recommandations du forum

Au Gouvernement

- La mise en place d'un cadre de concertation de toutes les entités impliquées dans les questions de violences liées aux accusations de sorcellerie pour élaborer un document cohérent de lutte stratégique contre les violences liées aux pratiques de charlatanisme et de sorcellerie;
- La relecture des articles 149 et 150 du Code Pénal pour une meilleure définition de cette infraction ;
- L'interdiction de recours aux charlatans et marabouts lors des enquêtes préliminaires en matière de pratiques du charlatanisme et de sorcellerie ;
- Le respect des droits des couches sociales les plus faibles ;
- L'application stricte de l'ordonnance 66-26 du 31 Mars 1966 sur la promotion de la jeune fille.

Aux partenaires

- Appuyer les efforts du Gouvernement dans l'élaboration du document stratégique de lutte contre les violences liées aux accusations de sorcellerie;
- Soutenir toute initiative du gouvernement et de la société civile de lutte contre les violences liées aux accusations de sorcellerie.

Aux organisations de la société civile

- Intensifier les actions de lutte contre les violences liées aux accusations de sorcellerie;
- Encourager et appuyer les actions judiciaires des personnes injustement accusées de sorcellerie.

L'UNHCR renforce les capacités des réfugiés du camp de Batalimo

83 réfugiés du camp de Batalimo ont été formés du 4 au 8 juillet dernier, sur la gestion communautaire d'un point d'eau, les rôles et responsabilités d'un comité de gestion, les techniques d'hygiène et assainissement pour mieux identifier les problèmes de santé liés à l'eau.

Travaux de groupe, simulation et pratique d'identification des problèmes d'hygiène et d'assainissement sur le camp ont permis aux réfugiés de mieux appréhender les mécanismes de gestion communautaire, leurs rôles et responsabilité en tant que membres du comité de gestion concernant les questions d'eau et d'assainissement sur le camp.

A cette occasion, l'UNHCR a remis un kit de réparation, qui a permis de procéder à la maintenance systématique des 12 pompes que compte le camp de Batalimo.

Au terme de cette formation, les membres du comité d'eau et d'hygiène et d'assainissement, se sont engagés à mettre en pratique les connaissances acquises pour le bien-être de la communauté.

Une formation similaire sera organisée à l'attention des réfugiés du camp de Zemio.



Séance pratique de maintenance d'une pompe sur le camp de Batalimo. Ph UNHCR/T. Djimbatian